

- le partenariat sur une base multilatérale;
- la santé génésique;
- la migration.

L'habilitation des femmes

Comme le disait un jour le mahatma Gandhi : «Si vous éduquez un homme, vous éduquez un individu. Si vous éduquez une femme, vous éduquez toute la famille.» L'habilitation des femmes signifie pour moi qu'elles bénéficient des droits fondamentaux suivants :

- le droit d'accès à l'emploi;
- le droit aux soins et à l'éducation;
- le droit de déterminer combien d'enfants elles auront;
- le droit de choisir l'orientation que leur vie prendra.

Ce sont là des droits fondamentaux de la personne. Mais ce sont aussi des droits qui renforcent la famille, qui est la pierre angulaire de toute société civilisée. En aidant les femmes, nous ouvrirons la porte à une meilleure qualité de vie pour tous les membres de la famille, auxquels nous donnerons en fait la maîtrise de leur vie.

Environnement

Concernant l'environnement, il ne s'agit pas de savoir d'où vient le problème, mais de savoir qui va se charger des solutions. Il est impossible d'imaginer que la famille humaine puisse survivre au XXI^e siècle, si l'on ne résout pas à la fois le problème de la consommation vertigineuse dans le Nord et celui de la croissance de la population et de la croissance économique durable dans le Sud.

Les problèmes mondiaux tels que celui de la croissance démographique ne sont pas seulement l'affaire des gouvernements.

Partenariat et multilatéralisme

Les problèmes dont nous débattons aujourd'hui ne sont ni créés, ni résolus en vase clos. Nous sommes heureux de constater que le projet de Programme d'action reconnaît l'importance de partenariats avec ceux qui soignent et ceux qui enseignent.

Les partenariats, et notamment ceux qui sont établis avec les ONG [organisations non gouvernementales], répondent à la nécessité d'agir au niveau local, mais c'est par la coopération